



Nathalie
Jugnet-Lacoste

Gynécologie - Obstétrique

Le terme dépassé :



Le terme de votre grossesse a été déterminé au début de celle-ci,

en s'aidant de la date de vos dernières règles et de la mesure de l'embryon lors de l'échographie de 12 SA. (Semaines d'aménorrhée).

Il ne change plus, même si votre bébé est en dehors des courbes de croissance (ce n'est pas parce que votre bébé est plus gros que la moyenne que la date du terme est avancé ...)

Le terme correspond à 9 mois pleins, soit 39 semaines de grossesse ou encore 41 semaines d'aménorrhée (depuis les dernières règles). Certains pays considèrent que le terme est atteint à 38 semaines de grossesse (ou 40 semaines d'aménorrhée), ce qui ne change rien puisqu'ils laissent la grossesse évoluer jusqu'à 41 SA.

Si le terme est atteint et que vous n'avez toujours pas accouché, vous devrez vous rendre chez votre sage-femme ou à la Clinique pour bénéficier d'un monitoring (enregistrement du rythme cardiaque de votre bébé et des contractions), d'un examen du col et d'une évaluation de la quantité de liquide amniotique.

Si les conditions ne sont pas favorables (col fermé, bébé encore haut ...), un nouveau contrôle vous sera proposé 48 heures après.

Un déclenchement vous sera proposé au maximum à terme + 5 jours, car au delà les capacités du placenta diminuent et votre bébé pourrait être en danger.